

Monchy-Lagache
Michel Capon
envoie le Plan
d'urbanisation
au tribunal

p.7



Création d'entreprise
Goûtez aux
bonbons
d' "Angélique
mes créa"

p

N° 40 JEUDI 3 OCTOBRE 2013

//// contact@lejournaldeham.fr

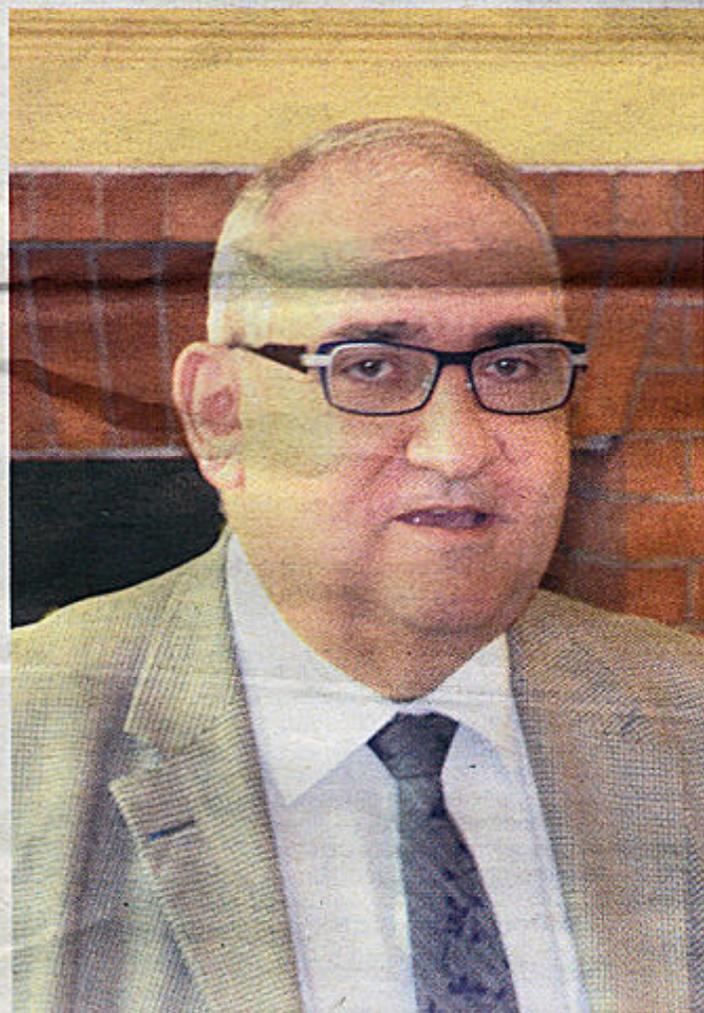
JOURNAL DE HAM

DE SON CANTON ET DES CANTONS LIMITOPHES

www.lejournaldeham.fr

56, rue de Noyon - 80400 Ham - Tél. : 03 22 88 45 10 Fax. : 03 22 79 00 08

Municipales : clash entre Bonef et Labille



PAYS HAMOIS

PLU : onze personnes déposent un recours

Onze habitants de Monchy-Lagache ont déposé un recours au tribunal administratif contre le PLU de Monchy-Lagache, géré par la com de com.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Monchy-Lagache revient sur le devant de la scène. Le 27 juin dernier, lors du conseil communautaire du Pays hamois, les agriculteurs avaient montré leur mécontentement face à certains aspects du PLU, notamment concernant des zones naturelles et l'application du schéma directeur d'aménagement et de la gestion des eaux.

Début septembre, onze personnes, dont Michel Capon, conseiller municipal de la commune concernée, ont déposé un recours au tribunal administratif d'Amiens demandant l'annulation complète du PLU. PLU qui avait été accepté en juin dernier par une majorité d'élus communaux, au bout de cinq ans de travail et dont le coût s'élève aux environs de 30 000 euros pour une commune

comptant moins de 800 habitants.

Un recours en référé devant le tribunal administratif d'Amiens le 14 octobre prochain.

Lundi soir, lors du dernier conseil communautaire, le président, Marc Bonef, a

annoncé la nouvelle à l'assistance. Et de souligner : « *Bien évidemment, nous défendrons les intérêts de la com de com dans ces actions qui lui sont intentées.* » Et pour ne pas que le PLU soit applicable d'ici le jugement du tribunal, Michel Capon nous a annoncé à la sortie de réunion le dépôt d'un recours en référé contre le PLU de sa commune, qui sera jugé le 14 octobre prochain.

■ **Marjorie Michaud**

La phrase de la semaine

MICHEL CAPON
CONSEILLER MUNICIPAL
MONCHY-LAGACHE



Je voulais dire à M. Demonchy de se méfier de l'amitié. L'amitié est un commerce comme le disait La Rochefoucauld. Grégory Labille vient d'en faire les frais.»

Michel Capon en début de conseil communautaire lundi 30 septembre faisant allusion à la candidature de Marc Bonef aux municipales de 2014.



En bref

PAYS HAMOIS RÉUNION D'INFORMATION

La réunion d'information organisée par le RAM sur le thème de « la retraite et protection sociale des assistants maternels » animée par le centre IRCEM et qui devait se dérouler le 5 novembre est reportée au mardi 19 novembre à 19h à la salle des fêtes d'Hombleux. Pour participer à cette réunion, les assistantes maternelles intéressées doivent obligatoirement s'inscrire au RAM (09 81 29 17 98 ou mail : ram@lepayshamois.com) avant le 28 octobre 2013.

HAM LISTE ÉLECTORALE

Les inscriptions sur la liste électorale et changements d'adresse doivent être effectués avant le 31 décembre prochain, dernier délai.

RESTRICTION DE CIRCULATION

En raison du 3e sélectifs interrégional de descente sprint 2013 zone nord organisé par le canoë-kayak club de Ham le dimanche 17 novembre, le stationnement des véhicules de toute nature sera interdit rue de la Croix Saint Claude, rue du Moulin et rue aux Mulets ce jour là de 7 h à 19 h. La circulation des véhicules de toute nature se fera en sens unique dans ces mêmes rues, ce même jour de 7 h à 19 h. L'accès aux propriétés riveraines sera préservé.

Le conseil en bref

Lors du conseil communautaire du Pays hamois de lundi, plusieurs délibérations ont été votées notamment la création de deux contrats d'avenir (un à la structure petite enfance et l'autre à la médiathèque) ; une subvention de 3418 euros pour l'association "Les H'amis des mots" ; la participation financière pour l'acquisition de tableaux blancs interactifs pour le SISCO de Matigny-Offoy-Sancourt-Voyennes et Ham ou encore le dépôt du permis de construire de la base nautique de loisirs.